

Revendications

- 1 - Système de supervision d'équipements de sécurité comprenant un poste de commandement muni d'au moins un écran pour l'affichage d'informations cartographiques de la zone supervisée ainsi que de représentations graphiques associées auxdits équipements de sécurité, et au moins un ordinateur commandant l'affichage et la communication entre le poste de commandement et lesdits équipements, caractérisé en ce que :
- 5
- 10 - chaque équipement est associé à des attributs statiques organisés selon une ontologie et des attributs dynamiques circonstanciels,
- et en ce qu'il comporte une mémoire pour l'enregistrement de fichiers numériques [Evènement]
- 15 comprenant :
- un descripteur d'un évènement de référence,
- au moins un descripteur du facteur déclenchant,
- une pluralité de descripteurs d'actions associés chacun à
- 20 ○ un fichier de représentation graphique,
- à au moins un paramètre spatiotemporel,
- et à un moyen numérique d'interaction avec un équipement associé
- au moins un indicateur commandant l'exécution automatique ou l'activation par une interaction homme-machine
- 25

Ledit ordinateur commandant, lors de la détection d'un facteur déclenchant, et en fonction de données de contextualisation associées à chaque ressource disponible sur le terrain,

- d'une part l'exécution automatique des actions associé à un indicateur d'exécution automatique, et
- d'autre part l'affichage sur ledit écran d'une forme graphique associée à l'évènement considéré ainsi que des représentations graphique et des moyens d'interaction homme-machine correspondant aux actions à exécution non automatique,

Ledit ordinateur commandant la communication entre le poste de commandement et lesdits équipements en fonction des activations d'une action affichée sur ledit écran.

2 - Système de supervision d'équipements de sécurité selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'il comprend au moins un poste de commandement de niveau supérieur et au moins un poste de commandement de niveau inférieur communiquant chacun avec le poste de commandement de niveau supérieur pour le déclenchement d'évènement par le poste de commandement du niveau supérieur sur le poste de commandement de niveau inférieur.

3 - Système de supervision d'équipements de sécurité selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'il comprend au moins un poste de commandement de niveau supérieur et au moins un poste de commandement de niveau inférieur communiquant chacun avec le poste de commandement de niveau supérieur pour la transmission d'informations provenant d'action activées sur le poste de commandement de niveau inférieur.

4 - Procédé de supervision territorial comprenant l'affichage sur un poste de communication d'informations cartographiques de la zone supervisée ainsi que de représentations graphiques associées auxdits équipements de sécurité, et au moins un ordinateur commandant l'affichage et

la communication entre le poste de commandement et lesdits équipements, caractérisé en ce que :

5 - on associe à chaque équipement des attributs statiques organisés selon une ontologie et des attributs dynamiques circonstanciels,

- et on enregistre une pluralité de fichiers numériques [Evènement] comprenant :

- 10 - un descripteur d'un évènement de référence,
- au moins un descripteur du facteur déclenchant,
- une pluralité de descripteurs d'actions associés chacun à
 - 15 o un fichier de représentation graphique,
 - o à au moins un paramètre spatiotemporel,
 - o et à un moyen numérique d'interaction avec un équipement associé
- au moins un indicateur commandant l'exécution automatique ou l'activation par une interaction homme-machine

20 et en ce que l'on commande, lors de la détection d'un facteur déclenchant, et en fonction de données de contextualisation associées à chaque ressource disponible sur le terrain, d'une part l'exécution automatique des actions associée à un indicateur d'exécution automatique, et d'autre part l'affichage sur ledit écran d'une forme graphique associée à
25 l'évènement considéré ainsi que des représentations graphique et des moyens d'interaction homme-machine correspondant aux actions à exécution non automatique,

Ainsi que la communication entre le poste de commandement et lesdits équipements en fonction des activations d'une action
30 affichée sur ledit écran.